

DIRECTION GÉNÉRALE DES MÉDIAS ET DES INDUSTRIES CULTURELLES

Sommaire

I Introduction.....	1
II Présentation des orientations du plan de formation 2015.....	2
III Traduction dans le plan de formation 2015 des priorités interministérielles et des orientations pluriannuelles du ministère.....	3
IV Présentation des principales actions par domaine de formation.....	4
VI Programme prévisionnel détaillé (tableau annexe).....	8

I Introduction

Au sein du ministère de la culture et de la communication, la direction générale des médias et des industries culturelles définit, coordonne et évalue la politique de l'État en faveur du développement du pluralisme des médias, de l'industrie publicitaire, de l'ensemble des services de communication au public par voie électronique, de l'industrie phonographique, du livre et de la lecture et de l'économie culturelle.

En cohérence avec les orientations pluriannuelles du ministère de la culture et de la communication pour la période 2014-2016, le plan prévisionnel de formation pour 2015 s'appuie sur les objectifs stratégiques de la DGMIC et les politiques publiques prioritairement mises en œuvre dans le cadre de ses missions et de son organisation, définies par l'arrêté du 17 novembre 2009.

Ce plan s'adresse prioritairement aux agents en fonction dans les services centraux de la DGMIC, mais aussi aux agents des services déconcentrés, des établissements publics, ainsi qu'aux professionnels des bibliothèques soumises au contrôle de l'Etat, ayant à développer des connaissances, des compétences métiers et une expertise dans le champ d'intervention de la DGMIC. Il est élaboré, d'une part, au regard des besoins de formations recensés lors des entretiens professionnels et directement auprès des agents et, d'autre part, auprès des professionnels métiers des bibliothèques.

Il vise à répondre aux différents enjeux liés à l'évolution des métiers, à l'innovation et à la transition numérique, à l'émergence de nouveaux modèles économiques (notamment dans le secteur de la presse et de la production audiovisuelle, mais aussi dans le secteur des bibliothèques par la transformation des pratiques professionnelles).

Nombre de stagiaires cibles :401 pour un budget prévisionnel de 100 000 €.

Nombre de stages et de sessions : 35 stages en 39 sessions.

En synthèse, ces formations recouvrent :

1/ les formations développées par le service du livre et de la lecture (SLL), qui présentent deux volets :

→ Le programme métiers des bibliothèques

- programme de formation continue du SLL en partenariat avec l'école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib) : 69 728 €

- programme de formation interne du SLL: 16 472 €

→ La formation statutaire : 8 800 €

- formation d'un conservateur promu

- formation de deux bibliothécaires assistants spécialisés

2/ Les formations développées par le service des médias et des industries culturelles :

Comme en 2014, des formations spécifiques seront proposées dans les domaines de la presse écrite et de l'économie culturelle (coût prévisionnel : 5 000 €)

Les actions programmées pour 2015 sont détaillées en point 4 de la présente note et déclinées dans le tableau joint en annexe.

II Présentation des orientations du plan de formation 2015

II.1 / Service du livre et de la lecture

Dans la continuité de 2014, le plan de formation 2015 s'organisera selon les 3 axes opérationnels suivants :

1 - accompagner les évolutions majeures des métiers du livre et de la lecture et renforcer le professionnalisme et l'expertise des agents,

2 - favoriser l'adaptation à l'environnement professionnel et le développement des compétences des agents.

3 - contribuer à la promotion sociale et à la valorisation personnelle des agents en lien avec leur parcours professionnel.

La programmation prévisionnelle 2015 déclinera des actions de formation facilitant et accompagnant les changements et les projets sur le moyen et le long terme.

II.2/ Service des médias et des industries culturelles

L'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques dans ce secteur requièrent un niveau de connaissance et d'expertise sur les métiers de l'audiovisuel, de la presse et des industries culturelles, indissociable d'une solide formation initiale des agents dans les matières juridiques, économiques et financières. L'offre de formation professionnelle continue relevant du secrétariat général dans ces matières permet de satisfaire pour partie les attentes des agents.

Le développement d'une ingénierie de formation adaptée aux missions spécifiques de la DGMIC, passera en 2015 par un diagnostic sur les conditions de sa faisabilité et le niveau de professionnalisation attendu.

III Traduction dans le plan de formation 2015 des priorités interministérielles et des orientations pluriannuelles du ministère

A) Traduction des priorités interministérielles pour 2015

Un nombre significatif d'agents de la DGMIC suivent des actions de formation professionnelle continue figurant au catalogue du secrétariat général, leur permettant :

- mieux comprendre l'organisation administrative de l'Etat et les enjeux de son évolution,
- de mieux s'inscrire dans leur environnement professionnel,
- de développer des compétences transversales en gestion et suivi des politiques publiques, en gestion de moyens budgétaires, comptables et humains,
- de développer une expertise sur les procédures en matière d'achats publics, sur la mise en œuvre d'une démarche éco et socio-responsable des achats,
- de développer des compétences dans le domaine des prestations intellectuelles,
- de développer des compétences managériales (management d'équipes et stratégique).

Enfin, s'ajoutent à ces formations, qui traduisent les priorités interministérielles de formation professionnelle des agents de l'Etat, les préparations au concours interne de promotion ou d'intégration dans les corps de la Fonction publique d'Etat.

B) Traduction des orientations pluriannuelles ministérielles 2014-2016

Le plan de formation de la DGMIC pour 2015 s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques du ministère.

A/ Service du livre et de la lecture

Les domaines prioritaires et interdépendants sont les suivants :

1 - la lecture publique :

Il s'agit de favoriser l'élargissement des publics, de répondre à la diversification des publics en proposant des dispositifs et des services innovants.

2 - l'économie du livre :

L'objectif est double et passe, à la fois, par l'adaptation de ce secteur aux enjeux du livre numérique afin de répondre aux nouveaux défis économiques, culturels et juridiques et par sa participation à la dynamique du territoire

3 - le numérique et les technologies de l'information

Leur impact est pris en compte tant sur le plan des usages que sur le plan du développement des nouveaux supports et services

B/ Service des médias et des industries culturelles

La priorité dans ce domaine est de renforcer l'expertise de ses agents dans l'accompagnement et l'élaboration des politiques publiques.

IV Présentation des principales actions par domaine de formation

IV.1/ Service du livre et de la lecture

A- Les formations d'accompagnement à l'évolution des métiers : Renforcer le professionnalisme, Accompagner le changement.

A.1/ Le programme métiers des bibliothèques en partenariat avec l'ENSSIB

En 2015, 16 stages en 20 modules dont 8 nouveaux modules, sont prévus (p.m.16 stages sur 21 modules en 2014).

L'évaluation des actions de formation réalisées en 2014 et la veille exercée en ce qui concerne les travaux et les axes de réflexion des professionnels autour de l'évolution des métiers des bibliothèques et de son actualité participent à la construction de cette programmation selon les trois thématiques suivantes :

Bibliothèques : « Environnement, Économie du livre, Médiation et Publics »

8 actions de formation et 6 nouveaux modules axés, respectivement :

- sur le changement des pratiques professionnelles en lien avec les publics au regard de la transformation des usages, du développement de nouveaux services et de la problématique de la diversité de ces publics.
- sur l'adaptation des bibliothèques en tant qu'équipements publics de proximité à vocation sociale et culturelle aux attentes et besoins des usagers.
- sur l'apport d'outils et de méthodes favorisant l'identification des acteurs, le développement de partenariat et d'actions innovantes en matière d'éducation artistique et culturelle.

Collections et politiques documentaires :

5 actions de formation

- 2 relatives aux missions de conception, de conservation et de valorisation nécessaires à la gestion de collections patrimoniales,
- 3 relatives à la connaissance, à la gestion, à la valorisation des collections, spécifiques comme la presse ou non, dans un paysage documentaire en mutation appelant une nécessaire évaluation et de nouveaux processus de médiation.

Numérique et Technologies de l'information et de la communication :

3 actions de formation en lien avec le numérique et ses implications en matière d'évolution de la documentation, de ses supports (tablettes) ainsi qu'avec la mutualisation des outils de traitement et de gestion des collections publiques (nouveaux codes et formats de catalogue).

Ce programme est accessible en ligne sur le site de l'Enssib, sur Sémaphore ainsi que sur le portail « Formations-Bibdoc », portail de la formation continue des métiers des bibliothèques et de la documentation ouvert en 2011 par le MESR et auquel le SLL est associé. Sa diffusion sous forme de plaquettes et d'affiches est, également, assurée auprès des établissements employant des professionnels des bibliothèques.

A.2/ Programme métiers interne au SLL

Ces formations relèvent du secteur du livre et de la lecture et sont en lien direct avec les fonctions exercées par les agents.

En 2015, sept formations relatives aux pratiques éditoriales (droit et commercialisation du livre), aux traitements documentaires des manuscrits et à l'environnement architectural et urbain sont prévues.

Sont également programmées deux formations, destinée prioritairement aux conseillers livre et lecture, pour accompagner le plan de soutien aux librairies et dans le cadre de l'habilitation des agents à constater les infractions aux prix du livre.

B- Les formations statutaires et post-recrutement :

B.1/ Les formations statutaires

Ces formations sont directement liées aux recrutements effectués après concours des bibliothécaires assistants spécialisés, incluant, le cas échéant, les listes complémentaires et des promotions de bibliothécaires dans le corps des conservateurs d'État.

En 2015, la formation d'un conservateur promu ainsi que celle de deux bibliothécaires assistants spécialisés issus du concours 2014 seront prises en charge financièrement par le SLL.

B.2/ Les formations post-recrutement

Un parcours de formation pour les agents nouvellement recrutés au SLL sera de nouveau organisé. Il s'agit d'un parcours d'accueil et de visites leur permettant de découvrir leur environnement professionnel, administration centrale, services déconcentrés et établissements publics inclus.

Selon leur profil, la formation est complétée par les stages « Nouveaux arrivants » et « Actualités juridiques et administratives du MCC » organisés par le SG.

C- Les formations Évolution personnelle et Parcours Professionnel

Ce dernier axe concerne, entre autres, les préparations aux concours, la VAE, le bilan de compétences et le congé de formation professionnelle.

Dans ce cadre, le SLL prend, essentiellement, en charge les préparations aux concours de la filière des bibliothèques. Les préparations aux autres concours ainsi que les dispositifs cités précédemment relèvent du périmètre du SG.

IV.2/ Service des médias et des industries culturelles

Deux à trois stages seront organisés en 2015 dans la limite des crédits disponibles

1- Presse écrite et métiers de l'information :

En 2015, il est proposé aux agents de la DGMIC un stage permettant de connaître le processus de fabrication d'un journal papier, d'appréhender la chaîne de fabrication physique d'un journal entre sa rédaction et sa distribution, de maîtriser le vocabulaire technique, d'analyser les différents procédés d'impression (en particulier celui du numérique), et de présenter une comparaison économique des procédés.

Ce stage comprendra la visite d'une imprimerie de la presse parisienne.

2- Les dispositifs de soutien à la production et à la diffusion cinématographiques

Dans le prolongement de la formation relative à l'économie du cinéma proposée en 2014, cette formation permettra aux conseillers cinéma des directions régionales des affaires culturelles d'approfondir leurs connaissances dans les mécanismes de soutien à la production et à la diffusion cinématographiques (dispositifs de soutien du CNC et d'Europe créative), et de répondre de façon plus pertinente aux sollicitations des professionnels régionaux du cinéma.

V Programme prévisionnel détaillé (tableau annexe)